

R.G.P.D. CHATAIN & Associés



**REGLEMENT GENERAL SUR LA
PROTECTION DES DONNEES**

**POLITIQUE EXTERNE
DE PROTECTION DES DONNEES
A CARACTERE PERSONNEL**



1. Introduction	3	4.4 La mission d'intérêt public	5
2. Gouvernance	3	4.5 L'intérêt légitime	5
3. Principes applicables aux données personnelles	3	4.6 La sauvegarde des intérêts vitaux	5
3.1 Une utilisation légitime et proportionnée	4	5. La politique d'habilitation	6
3.2 Une minimisation des données	4	6. La durée de conservation	6
3.3 Une collecte loyale et transparente	4	7. La sécurité des données à caractère personnel	6
3.4 Une protection des données personnelles dès la conception et par défaut	4	8. Droit des personnes	7
4. Les bases légales des traitements mis en œuvre	4	9. Flux transfrontières	7
4.1 Le consentement	5	10. Cookies	7
4.2 L'exécution d'un contrat	5	11. Évolution de la présente politique	8
4.3 L'obligations légales	5	12. Entrée en vigueur	8

1. Introduction

Pour le 'CROS AURA', l'enjeu de la conformité réglementaire de la protection des données à caractère personnel est une priorité.

Assurer la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel, assurer l'exercice du droit des personnes, et prouver notre conformité sont autant d'éléments nous permettant de nous positionner comme un acteur responsable et de confiance vis-à-vis de nos personnels, administrés, fournisseurs, prestataires et partenaires.

Le CROS AURA s'est engagé dans une politique de maintien de normes élevées en matière de déontologie dans le cadre de la protection des données à caractère personnel que nous sommes amenées à traiter.

Soucieux de construire des relations de confiance durables, le CROS AURA a mis en place les moyens techniques et organisationnels nécessaires afin de protéger l'ensemble des données à caractère personnel que nous traitons.

La présente 'Politique externe de protection des données à caractère personnel' a pour vocation de présenter à nos partenaires, prestataires, fournisseurs, administrés mais également à nos personnels, l'ensemble des actions que nous avons mises en œuvre en matière de protection des données à caractère personnel concernant leurs collectes, leurs traitements, et les nouveaux droits des personnes qui leur sont octroyés par la loi.

2. Gouvernance

Une organisation interne destinées à gérer les différentes problématiques posées par la protection des données à caractère personnelle a été mise en place.

Un référent RGPD (et un DPO externe en appui) est chargé d'examiner les questions portant sur les données à caractère personnel et de contrôler le respect des procédures mises en place.

Il peut être contacté par toute personne intéressée à l'adresse suivante :

gaetanplanchedefrade@franceolympique.com

Référent RGPD – CROS AURA – 68 Avenue Tony Garnier – 69 307 LYON Cedex 07

La politique mise en place repose sur le respect des principes directeurs applicables à la collecte et à l'exploitation des données personnelles imposées par le RGPD.

3. Principes applicables aux données personnelles

Le CROS AURA s'attache au respect des principes suivants dans le cadre de la collecte et l'exploitation des données personnelles.

3.1 Une utilisation légitime et proportionnée

Les données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes ayant pour finalité :

- La gestion des relations avec notre personnels et nos partenaires ;
- La gestion des relations avec nos fournisseurs et nos prestataires ;
- La gestion des conventions conclus avec nos fournisseurs et nos prestataires, ou tout autre tiers
- Le management de nos activités ;
- La réalisation d'obligations légales ;
- La réalisation de mission d'intérêt public ;

Pour chaque traitement, le CROS AURA s'engage à ne collecter et traiter que des données strictement nécessaires à l'objectif poursuivi.

Par conséquent, les données ne peuvent être utilisées ultérieurement de manière incompatible avec la finalité d'origine.

3.2 Une minimisation des données

Les données à caractère personnel collectées sont strictement nécessaires à l'objectif poursuivi par la collecte.

3.3 Une collecte loyale et transparente

Lors de chaque collecte, nous informons les personnes concernées de la finalité du traitement poursuivi. Aucune collecte n'est effectuée à l'insu des personnes et sans qu'elles en soient informées. La collecte d'information fait systématiquement l'objet de mentions d'information légales explicatives.

3.4 Une protection des données personnelles dès la conception et par défaut

Nos process internes garantissent que, par défaut, les données à caractère personnel ne sont pas rendues accessibles à un nombre indéterminé de personnes sans l'intervention du destinataire initial concernée.

Tant au moment de la détermination des moyens du traitement qu'au moment du traitement lui-même, des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont prises destinées à mettre en œuvre les principes protégeant les droits des personnes.

4. Les bases légales des traitements mis en œuvre

Les traitements sont mis en œuvre si au moins une des 6 bases légales suivantes est remplie :

4.1 Le consentement

Le traitement est réalisé sur la base du consentement de la personne au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

Ce consentement peut être donné au moyen d'une déclaration écrite, y compris par voie électronique, ou d'une déclaration orale.

4.2 L'exécution d'un contrat

Le traitement de données à caractères personnel peut être mis en œuvre lorsqu'il est nécessaire à l'exécution ou à la préparation d'un contrat.

4.3 L'obligations légales

Le traitement est mis en œuvre car imposé par des textes légaux.

4.4 La mission d'intérêt public

Le traitement est réalisé car nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

4.5 L'intérêt légitime

Les intérêts légitimes peuvent être de nature à justifier un traitement de données à caractère personnel.

Les intérêts légitimes poursuivis sont divers mais peuvent notamment consister :

- Au management de nos activités ;
- À l'amélioration des services rendus.

Ces traitements sont mis en œuvre dans le strict respect des droits et intérêts des personnes dont les données à caractère personnel sont traitées.

Ils s'accompagnent de mesures permettant d'équilibrer le droit des personnes et les intérêts légitimes poursuivis.

4.6 La sauvegarde des intérêts vitaux

Cette base légale de traitement est utilisée lorsque le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée, ou d'un tiers.

5. La politique d'habilitation

Une politique d'habilitation a été mise en place afin de garantir l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes destinataires autorisées à leurs traitements au sein des différents services.

Nos prestataires de services s'engagent eux aussi à gérer les données à caractère personnel transmises dans le strict respect du RGPD.

Chacun de nos contrats impose l'obligation pour nos sous-traitants d'être en conformité avec le RGPD.

Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire à nos obligations légales, réglementaires ou conventionnelles, ou aux autorités publiques légalement habilitées.

Lorsque le CROS AURA a besoin de transférer des données en dehors de l'Union européenne, elle le fait avec l'autorisation de la Cnil et après avoir signée toute convention requise avec les destinataires des données situés en dehors de l'Union européenne.

6. La durée de conservation

Respectueuse du droit à l'oubli, 'Nom de l'entité' conserve les données à caractère personnel collectées uniquement pendant la durée nécessaire aux finalités du traitement considéré et en accord avec la législation applicable notamment en ce qui concerne les durées de prescription légale.

7. La sécurité des données à caractère personnel

En vue d'assurer l'intégrité et à la confidentialité les données à caractère personnel traités, de les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés, nous avons mis en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées au degré de sensibilité des données personnelles.

Ceci afin d'éviter toute modification, déformation, divulgation, destruction ou accès non autorisés aux données personnelles que nous détenons.

La sécurité et la confidentialité des données personnelles reposent sur les bonnes pratiques de chacun. L'ensemble de notre personnels dispose d'une base documentaire interne relatives au traitement des données à caractère personnel.

Nous avons contractualisé d'autre part avec nos sous-traitants le respect des obligations légales définissant précisément les conditions et les modalités de traitement des données à caractère personnel que nous leurs transmettons.

8. Droit des personnes

Soucieux du respect des droits des personnes, nous informons les personnes et respectons par la mise en œuvre de procédures spécifiques les droits suivants consacrés par le législateur :

- Le droit à l'information ;
- Le droit d'accès ;
- Le droit de rectification ;
- Le droit à l'effacement ou droit à l'oubli ;
- Le droit à la portabilité ;
- Les droits d'opposition ;
- Le droit à la limitation du traitement ;
- Le droit d'interrogation ;
- Le droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles après sa mort.

8.1 Modalités d'exercice des droits

Ces droits peuvent être exercés par mail ou par voie postale en s'adressant à notre référent RGPD, ainsi qu'à notre DPO externe le cas échéant.

La personne demandeuse doit signer sa demande et y joindre la photocopie d'un titre d'identité portant sa signature en cours de validité.

9. Flux transfrontières

La gestion des flux hors Union Européenne de données à caractère personnel est prévue et strictement encadrée et scrupuleusement respectée.

L'hébergement de données à caractère personnel sur des serveurs situés en dehors de l'Union européenne fait l'objet d'un strict cadre de transfert présentant toutes les mesures nécessaires à la préservation de l'intégrité et de la sécurité des Données avec nos sous-traitants.

Nous nous assurons ainsi que le destinataire :

- Est situé dans un État considéré comme adéquat par la Cnil ;
- Présentent des garanties suffisantes validées par la Cnil quant à la protection des Données à caractère personnel transmises.

10. Cookies

Lors de ses visites sur notre site, des cookies et des traceurs peuvent être installés. Afin d'assurer l'information imposée par le législateur et le choix aux utilisateurs, notre politique de cookies est consultable directement sur notre site.

11. Évolution de la présente politique

La présente politique est accessible à tous sur notre site internet et à l'accueil.
Elle est régulièrement actualisée pour prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires.

12. Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur le 15 septembre 2023.

Responsable de traitement - CROS AURA
LEVARLET Christian – Président

CROS
Auvergne-Rhône-Alpes
Maison Régionale des Sports
68 Avenue Tony Garnier / CS21001
69304 LYON Cedex 07

